

## VISITE DU DIRECTEUR GENERAL DANS LA DROME

### DECLARATION DES REPRESENTANTS FO DGFIP 26

Le Directeur général Monsieur Bruno BEZARD est venu le 22 janvier dans le département de la Drôme, à la rencontre des agents de la DgfiP. Les organisations syndicales qui l'ont rencontré lui ont présentée la réalité du réseau départemental.

La Loi de Finances pour 2013 va poursuivre et amplifier l'austérité dans tous les services.

Les agents ne sont en rien fautifs. Pourtant que ce sont eux qui vont payer l'addition.

Pire, les missions de la DGFIP ne sont plus considérées comme prioritaires, un comble en période de récession économique. La fréquentation de nos guichets n'a jamais été aussi forte et les tensions dues aux difficultés vécues par les contribuables et usagers s'accroissent.

**Les suppressions d'emploi restent la cause principale des difficultés** rencontrées par les personnels et constitue la base des mauvaises conditions de travail depuis 10 ans.

**Localement, depuis la fusion en 2010, ce sont plus de 50 emplois qui ont été supprimés.** Sans compter tous ceux perdus depuis 10 ans dans les deux anciennes directions (DGI, DGCP). Il s'agit d'une **véritable saignée**.

Les promesses de recruter plusieurs PACTES et agents hors concours, ne sont pas des solutions acceptables pour FO DGFIP !

**Le stress généré par la pression quotidienne due au manque de personnel mène les agents à l'épuisement :**

- les nouveaux process (type Chorus pour ne citer que le dernier) sont déployés sans être stabilisés
- l'accueil dans les SIP et les trésoreries est toujours plus difficile et toujours pas valorisé comme il le devrait. La violence se développe à l'encontre des agents de la DGFIP, allant, cet été pour la Drôme, jusqu'aux menaces de mort à la trésorerie de Valence Agglomération.
- l'accroissement exponentiel des charges de travail dans toutes les structures amène les agents à parer au plus pressé avec le sentiment de ne jamais venir à bout de leur labeur. Ils priorisent les priorités. Certains collègues voient même leurs crédits d'heures écrêtés régulièrement et ne prennent pas tous les jours de congés pour mener à bien leurs tâches dans les délais impartis

**A terme, la grande conscience professionnelle de nos collègues risque de tourner au découragement et à la démotivation.**

Cette hémorragie d'emploi se double désormais de **restrictions budgétaires** qui remettent en cause le fonctionnement même des postes et services.

Comment voulez-vous continuer à fonctionner normalement avec un **budget local amputé de 7 % en un an ?** après avoir fondu de 10 % l'année précédente ?

Ces restrictions budgétaires vont totalement asphyxier les services.

**Sur le plan de leur situation individuelle, les personnels ne peuvent qu'être en colère :**

- Les statuts sont harmonisés, mais à la baisse, contrairement à la promesse faite par l'ancien directeur de trancher dans le sens du mieux disant. Par exemple, le droit au retour dans le département après promotion interne de C en B qui existait dans la FGP va disparaître, tout comme le 2<sup>ème</sup> mouvement de mutation annuel. La conservation de ces deux mesures représentait pourtant un maintien des acquis pour les uns et un progrès social pour les autres.

Une inégalité existe encore entre les inspecteurs affectés dans les directions : même affectation + même grade = traitements différents ! Pour FO-DGFIP c'est inacceptable et nous exigeons que tous les inspecteurs de direction perçoivent la prime de direction !

- La poursuite du gel du point d'indice accélère la diminution du pouvoir d'achat (-10% en 10 ans !)
- Le jour de carence pénalise les agents malades en amputant leurs revenus
- L'accès au 8ème échelon des AAP1 n'est pas automatique comme pour les autres échelons
- Le tableau d'avancement pour l'accès au grade de contrôleur principal a déjà été amputé de 20%
- La remise en cause du plan de qualification, et donc des promotions, n'est pas admissible. Menacer les possibilités de déroulement de carrière des cadres C, des cadres B et des inspecteurs va avoir un effet dévastateur.
- Un malaise de plus en plus fort est ressenti par beaucoup d'inspecteurs et d'IDIV non comptable quant à leurs fonctions, leurs rôles, leurs positionnements dans les postes et dans les services. Par ailleurs, beaucoup s'interrogent sur leurs perspectives de carrière.

Le gouvernement a affirmé que la RGPP était finie. Mais à quoi cela sert-il de changer de nom si la politique reste la même ? Pour nos services, le changement ne semble malheureusement pas être pour maintenant !

Pour FO DGFIP, un Etat qui sacrifie les emplois publics et l'accomplissement de ses missions régaliennes s'affaiblit.

Aussi, il ne saurait être question pour FO DGFIP d'accepter de nouvelles suppressions d'emplois et restriction budgétaires.


**Au contraire, FO DGFIP défend et défendra toujours un service public républicain, pour tous et partout, gratifiant pour les personnels et proche des usagers.**

**Pour cela, FO DGFIP 26 revendique :**

- L'arrêt des suppressions d'emploi
- L'augmentation des rémunérations et la reconnaissance de la technicité
- Le rétablissement du « droit au retour » dans le département pour les promus de C en B et le maintien de deux véritables mouvements annuels de mutation
- L'accès automatique au 8<sup>ème</sup> échelon du grade d'AAP1
- L'égalité de traitement à grade et fonctions identiques
- L'abrogation du jour de carence
- Le respect des engagements pris par le plan de qualification 2012-2014
- L'attribution des moyens nécessaires au fonctionnement des postes et services
- Le maintien et le renforcement de toutes les missions exercées par la DGFIP ainsi que la défense du réseau territorial existant

**Il ne suffit pas de dire que nos métiers sont « au cœur de la République », il faut maintenant le prouver et le traduire par des actes.**

Vos représentants : Laurent PRIORON, Laure MARION

<b>Section FO DGFIP 26</b> <a href="mailto:fo.ddfip26@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip26@dgfip.finances.gouv.fr</a> 	<b>BULLETIN D'ADHESION</b> à retourner :	<b>Section FO DGFIP 26 -</b> <b>Trésorerie de Montélimar</b>
NOM : ..... PRENOM : .....		
GRADE : ..... Echelon : .....		
AFFECTATION : .....		
déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>		
Fait à .....		le .....
(signature)		
<p>→ <b>66 %</b> de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu</p> Secrétaire Départemental : Laurent PRIORON ☎ <b>04.75,92,59,24</b>		